NE_GERICHTE NE-657 vom 2. Juni 1997

NE Tribunal cantonal, 1997-06-02, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ne_gerichte_NE-657

FR: NE_GERICHTE NE-657 du 2 juin 1997

IT: NE_GERICHTE NE-657 del 2 giugno 1997

Erwägungen

E. 2

Ordonner au conservateur du registre foncier du district de Boudry de rectifier le feuillet du Grand livre relatif aux article x et y du cadastre de Vaumarcus, en rétablissant la propriété en faveur de B.K. , respectivement de son héritier unique K.K. .

E. 3

Condamne le défendeur aux frais et dépens de la procédure, avancés ainsi qu'il suit :

- Frais avancés par la partie demanderesse Fr. 7'630.--
- Frais avancés par le défendeur Fr. 310.--

_____

Total Fr. 7'940.--

==========

E. 4

Condamne le défendeur à payer à la partie demanderesse une indemnité de dépens de 8'000 francs.

Neuchâtel, le 2 juin 1997

AU NOM DE LA Ie COUR CIVILE

Le greffier La présidente

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.